

Désignation et origine : production sociale et production savante de
"*l'ethnique*"

Véronique De Rudder

Citer ce document / Cite this document :

De Rudder Véronique. Désignation et origine : production sociale et production savante de "*l'ethnique*". In: Cahiers de la Méditerranée, n°54, 1, 1997. Mots et migrations [Actes du colloque de Grasse, novembre 1996] pp. 69-80;

doi : <https://doi.org/10.3406/camed.1997.1177>

https://www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_1997_num_54_1_1177

Fichier pdf généré le 13/05/2018

DÉSIGNATION ET ORIGINE : PRODUCTION SOCIALE ET PRODUCTION SAVANTE DE L'"ETHNIQUE"

Véronique DE RUDDER
C.N.R.S. Universités de Paris VII et
Paris VIII

I - IDENTITÉ ET "ORIGINE"

En mai 1968, les manifestants proclamaient "*Nous sommes tous des Juifs allemands !*". Ceux qui, aujourd'hui, soutiennent le mouvement des "*sans papiers*" affirment "*Première, seconde, troisième génération... Nous sommes tous des enfants d'immigrés !*".

Une "petite différence" de taille s'est glissée, à trente ans d'intervalle, entre les protestations de solidarité.

En 1968, on cherchait à ridiculiser ceux qui avaient cru bon d'en référer aux "*origines*" de Daniel Cohn-Bendit pour discréditer le mouvement. En 1996, on croit peu ou prou qu'en effet, nous sommes probablement tous à quelque degré des descendants d'immigrés, et surtout que l'"*origine*" est un argument suffisamment important pour pouvoir être repris, par retournement, contre ceux qui en font mauvais usage.

Entre les deux exercices d'affirmation identitaire fictive à fin de solidarité collective, on est passé de la dénonciation claironnante à l'acceptation rusée de la référence aux "*origines*".

Il n'y a ici rien de fortuit. L'"*origine*" a fait un retour en force dans les discours, qu'ils soient savants, médiatiques ou "*ordinaires*", en tant que catégorie pertinente d'élucidation du social et du politique, en même temps qu'elle est apparue comme un moteur d'action individuelle et collective.

Sous couvert d'historicité, bien souvent, les "*origines*" sont ainsi progressivement (re)devenues une référence légitime et efficace (comme en témoigne la passion commémorative qui s'est emparée de nos institutions !).

La multiplication des sociétés de généalogistes amateurs, des services destinés à retrouver l'étymologie des patronymes, les débats autour du "*droit*" des enfants abandonnés à "*connaître leurs origines*", le succès des ouvrages ou émissions traitant de la souffrance ou de l'affirmation identitaires ou encore de la recherche de "*racines*", pour ne citer que quelques exemples, vont, par delà la variété apparente de leurs objets, dans le même sens.

Quête ou crise des identités et recherche des origines sont en effet associées dans un même mouvement idéologique qui procède à un arrimage définitif et totalement réducteur des deux termes "identité" et "origine".

Ainsi, ces deux catégories se trouvent-elles agrégées, solidarisées, confondues, au plan individuel mais aussi, et plus souvent encore, au plan collectif.

On a souvent analysé le recours-retour aux origines comme une réponse ou une réaction au délitement des identités, fragilisées ou rendues impraticables par "la crise", la construction européenne, la mondialisation... Ces interprétations ne sont pas "fausses", mais, elles passent en fait à côté de l'unité intrinsèque du procès idéologique en cours, lequel se caractérise justement par l'agrégation indistincte du présent et du passé, de l'individuel et du collectif, de la provenance et de l'existence.

L'appel à l'identité et la référence aux origines ne se situent pas, dans ce procès, dans un rapport de cause à effet. Ils sont pris ensemble et de façon indifférenciée dans un mouvement de l'intellect et de la sensibilité, qui se cristallise en un mode d'interprétation essentialiste des réalités sociales.

Ainsi dotées d'identités construites dans et par les origines, les collectivités réelles ou fictives qui s'affirment ou que l'on affirme sont nécessairement substantivées.

La violente résurgence du racisme, tout comme l'ethnisation des rapports sociaux, s'inscrivent dans ce même complexe idéologique et contribuent à l'alimenter. Le couple identité/origine, aujourd'hui comme hier, est au cœur du racisme.

L'étiquetage, la fixation dans des représentations stéréotypées, la stigmatisation, les discriminations aussi, figent des identités prescrites (même si, par retournement, elles peuvent aussi être revendiquées) et les réfèrent à des "origines" réelles ou supposées. Cet usage des "origines", comme le fait remarquer René Gallissot (1995), tout à la fois nourrit le racisme et s'en repaît :

"Par delà la provenance et le lieu de naissance, origine veut dire descendance, souche, sang, lignée, retrouvant le sens premier de race". "Origine", comme "culture" ou "ethnie", officie comme euphémisme de "race". Ce racisme masqué, que l'on dit "différencialiste", produit des "différences" pour s'appuyer sur elles. C'est le racisme, on le sait désormais, qui invente la "race", qui décide l'"origine", l'"ascendance"...

L'exemple ici retenu pour illustrer le procès idéologique d'ethnisation et de racisation relève au premier chef des thèmes évoqués : identité et origine. Il s'agit du groupe couramment labellisé comme "*deuxième génération*", et plus particulièrement du procès qui a conduit à la dénomination "*Beur*".

II - ETHNICISATION ET RACISATION : L'EXEMPLE DE LA "*DEUXIÈME GÉNÉRATION*".

Première ambiguïté, de taille, on utilise "*génération*" en sciences sociales pour désigner des choses fort distinctes, parfois même opposées. L'anthropologie conçoit traditionnellement la "*génération*" comme l'ensemble des personnes situées au même degré de filiation dans la descendance d'un individu. Dans un usage démographique classique - celui, aussi, des dictionnaires - on nomme ainsi l'ensemble des individus ayant à peu près le même âge en même temps.

L'histoire et la sociologie tendent à considérer qu'une "*génération*" se définit par le partage d'une même période historique, par un "*vécu*" commun propice à l'élaboration d'un sentiment d'"*un être ensemble socio-historique*" (Mannheim, trad. fr. 1990), d'une même "*vision du monde*". Et tout le monde s'accorde plus ou moins pour admettre qu'il existe une succession des générations séparées par un intervalle d'environ trente ans, soit la période située entre la naissance des parents et celle des enfants (Attias-Donfut, 1988).

L'influence des idéologies naturalistes (voire évolutionnistes) sur la façon dont on pense les générations sociales a déjà été soulignée par Abdelmalek Sayad (1994). Ni la société ni l'histoire ne sont faites de générations qui se suivent. Ce sont les familles qui sont ainsi faites de filiations, d'engendrement, de successions (dans les deux sens du terme, et ce n'est pas un hasard). Ce sont les histoires et plus encore les mythes familiaux (et, mimétiquement, nationaux, comme le montre encore fort bien René Gallissot) qui fournissent le modèle et l'illusion de cette "*généalogisation*".

Car la réalité sociale et historique est toujours faite de la coexistence, de la simultanéité, temporelles et spatiales de plusieurs "*génération*s", certes successives si on se réfère au continuum biologique, mais surtout contemporaines, et contraintes, dans l'harmonie ou le conflit, de "*gérer*" cette contemporanéité.

Ce que l'on nomme couramment "*la seconde génération*" est en bien curieuse position. Non prévue - ni par la société française, qui a cru l'immigration provisoire, ni par les immigrés, qui songeaient au "*retour*", souvent même quand ils ont fait venir ou fondé une famille en France - elle naît "*seconde*" sans qu'il y en ait eu de "*première*".

Sayad, dans l'article déjà cité, met en lumière le paradoxe par lequel ce sont les enfants qui ont fait exister rétrospectivement leurs parents, qui les ont fait "*naître à la vie publique*", et devenir, *ipso facto*, la "*première génération*".

Pour celle-ci, le référent est explicite : c'est clairement la migration elle-même qui paraît fondatrice (encore, faut-il le rappeler, ne s'agit-il ici que de migrations internationales) selon l'illusion ethnocentrique ordinaire qui prive les migrants de toute vie antérieure à leur arrivée "*chez nous*". On a longtemps dit "*immigré*", ou plus fréquemment encore "*travailleur immigré*", "*main d'œuvre immigrée*", marquant, comme par redondance, d'un sceau économique l'"*origine*" de cette population.

On dit souvent, aujourd'hui "*immigré de la première génération*", "*première génération d'immigrés*" etc. Mais cette "*génération*" n'existe que parce qu'on lui en accole une "*deuxième*". Pourtant, cette dernière, comme chacun sait, est composée en majeure partie de gens qui n'ont eux-mêmes jamais migré ! L'une des causes du succès de la notion de "*deuxième génération*" tient en l'impossibilité de distinguer sociologiquement ce que le juridique, statistiquement attesté, divise, du fait du primat qu'il attribue à la nationalité. Dans cette "*deuxième génération*", il y a des Français et des étrangers, des migrants et surtout, des non migrants. Aux États-Unis, pour parler des mêmes, on a dit "*première génération d'américains*"; c'est que tous, en effet, obtenaient la nationalité...

"*Seconde génération*" se passe souvent de complément de nom. Parfois nominalement absente, la migration reste présente, comme dans l'expression qui se veut équivalente de "*jeunes d'origine immigrée*". On voit bien ici que si "*origine*" voulait dire "*provenance*", la formule n'aurait aucun sens, car nul ne "*provient*" de l'acte migratoire.

Ces dénominations que l'on juge "*commodes*", à défaut d'être satisfaisantes (en particulier dans la recherche), tout à la fois masquent et dévoilent le statut assigné à cette "*génération*" de gens nés ou socialisés en France : former, à son tour, par hérédité ou héritage, une nouvelle génération d'*immigrés*. Tout se passe comme si l'acte fondateur unique de la "*première*" comme de la "*seconde génération*" se situait dans ce "*passage*" d'un espace national à un autre, d'un statut social à un autre.

L'"*Immigré*" est, en France, une figure sociale stéréotypée, qui exprime et renforce un procès d'ethnisation par renvoi à une extériorité d'"*origine*" nationale ou culturelle (en fait le plus souvent coloniale). Le renvoi des enfants aux parents, sous couvert de "*génération*", généalogise, et tend, par conséquent, à naturaliser ladite "*extériorité d'origine*".

Cette affaire de "génération", apparemment neutre et peut-être surtout quand elle paraît neutre, euphémise l'ethnisation, car "seconde génération" signifie expressément et nécessairement "pas Français", "pas vraiment Français", "Français douteux", voire, selon une expression franchement raciste, mais fort répandue et utilisée jusque dans les recherches les plus "sérieuses" "pas Français de souche" ! Pour qui n'aurait pas compris, cependant, ce que parler veut dire, l'appellation "Beur" est venue mettre les points sur les i.

Avant d'examiner ces points, il convient de remarquer que, concernant les faits dits de génération, on se situe toujours dans une dialectique continuité/rupture. L'expression "seconde génération", impose donc une continuité, continuité généalogique "objective", sans doute, mais aussi, comme on l'a vu, et comme cela a souvent été dénoncé, continuité de statut social. Les enfants de migrants ont, au moins un temps, été voués à endosser le statut de leurs parents : celui de "l'immigré", soit d'un travailleur non qualifié dont la présence n'est légitime que pour autant qu'il travaille et produise des richesses.

Corrélativement, celle-ci devient illégitime lorsque, chômeur ou invalide du travail, ou seulement malade ou père de famille, il bénéficie des dispositifs de redistribution sociale¹...

Pourtant, rapidement, le déclin de l'emploi ouvrier et la montée plus générale du chômage ont montré que cette reproduction ne se ferait pas à l'identique. Du coup, on s'est acharné à trouver à cette deuxième génération des traits qui la distinguent radicalement de celle de ses parents.

Les discours et analyses sur la seconde génération - et notamment les discours et analyses scientifiques - se sont en grande partie ordonnés sur l'axe de la rupture. On a ainsi porté un intérêt très particulier non seulement à la situation (scolaire, d'emploi, de résidence...) dans laquelle se sont trouvés ces jeunes, comme la plupart de leurs *congénères* des classes populaires de toutes origines, mais aussi, et plus encore, à la fracture qui les séparait de leurs parents et qui les y opposait (affaiblissement de l'autorité du père, conflits intra-familiaux, évanescence de la transmission et conflits culturels...) jusqu'à attribuer à cette rupture générationnelle les problèmes, voire tous les problèmes (difficultés psychologiques, échec scolaire, déviance...), dont on pouvait au moins autant chercher la cause dans la situation objective des jeunes

1 Cette illégitimité n'est pas seulement sociale. Nombre de discriminations légales l'entérinent, malgré le principe de l'égalité des droits sociaux souvent rappelé dans les conventions internationales et la législation européenne. Ainsi les enfants d'étrangers qui ne sont pas entrés en France au titre du regroupement familial n'ouvrent-ils pas droit aux allocations familiales. De même, il est impossible de liquider sa retraite de l'étranger ou d'y exporter une rente d'invalidité ou d'accident du travail (cf. Vourc'h, De Rudder, Tripier, 1996).

concernés, comme aussi dans celle de leurs parents, puisqu'ils l'ont nécessairement vécue et, au moins en partie, partagée.

C'est sans doute dans la nécessité de surmonter cette contradiction intenable entre la logique de reproduction et la logique de rupture qu'il faut trouver le motif de l'invention du mot "*Beur*". Et il n'est pas étonnant que cette trouvaille linguistique concerne, nominativement, les enfants des originaires du Maghreb, c'est à dire la population la plus exposée à la stigmatisation et à la discrimination.

Les jeunes nés ou grandis dans les périphéries urbaines déshéritées ont bel et bien succédé à leurs parents. Ils n'ont certes pas pris leur place, ils ne les ont pas "*remplacés*", mais, dans l'imaginaire social, ils restent le "*produit*" de l'immigration qualifiée, selon les moments, de "*maghrébine*", "*arabe*" et même, aujourd'hui, de "*musulmane*".

Dans le même temps qu'est affirmée la discontinuité psychologique, sociale et politique entre la "*première*" et la "*seconde*" générations, on impute et réitère une extériorité par continuité généalogique. L'insistance même avec laquelle on répète à l'envi que "*beur*" signifie "*arabe*" en verlan conforte cette fabrication d'altérité. Et le fait qu'une part des populations concernées prenne ou reprenne à son compte cette étiquette - et pense même l'avoir inventée - ne change rien à ce processus.

Bien au contraire, la reprise de l'hétéro-nomination et le retournement du stigmate font souvent partie des réactions des dominés à la domination ².

De "*génération beur*", on est désormais au substantif : "*les Beurs*". Terme médiatique plutôt que savant, au moins initialement, l'expression est devenue d'usage courant. Elle ne fait pas encore tout à fait partie des catégories de comptage, mais elle apparaît ici et là dans des commentaires de tableaux. Elle s'emploie désormais sans guillemets dans la presse, même réputée prudente.

Ainsi savons-nous désormais tous que Kelkal, jeune poseur de bombe de la banlieue lyonnaise tué par la police était un *Beur*...

On pourrait référer, ici, à l'analyse américaine du "*revival ethnique*" et de la néo-ethnicité, qui l'attribue à la "*troisième génération*" généalogique, celle qui, selon la théorie classique des trois générations (Hansen, 1938) aurait du être assimilée.

Dans les années 60, les petits-enfants d'immigrants ont mis en avant leurs origines pour surmonter les blocages qui subsistaient en leur nom dans un contexte global d'affaiblissement des références de classes et de montée des

² Sayad (1994) propose pour origine de "*beur*" l'interjection arabe "*boukh*", familière aux femmes, et signifiant "*quelque chose de négligeable*", d'insignifiant, de "*presque rien*"...

revendications minoritaires et "*identitaires*". L'affirmation ethnique a pu former un recours fonctionnel pertinent. Il n'est pas certain, et loin s'en faut, qu'en France, la dénomination et la revendication ethniques constituent, de la même façon, une ressource instrumentale pour ceux que l'on dit "*Beurs*".

Car plutôt qu'opposée ou substituée aux références de classes, la "*génération beur*" est devenue une figure sociale plus ou moins emblématique, directement inscrite dans les classements et les enjeux de classements sociaux : celle d'une nouvelle "*classe dangereuse*", dont la dangerosité même se fonde et se renforce dans le procès d'ethnisation dans lequel elle est prise³.

C'est ici que prennent tout leur sens les références à l'origine et à l'identité. Français, mais par effraction, "*sur le papier*", les jeunes "*issus de l'immigration*" n'"appartiennent" pas entièrement à la nation : ils ont une "*origine*" et sinon une identité, du moins une identification, qui disqualifient leur intégration nationale. La loi s'est d'ailleurs avisée de les empêcher désormais d'être "*Français de naissance*" si leurs parents sont restés étrangers. Ils sont aujourd'hui sommés de devenir français de leur plein gré, en en faisant la demande expresse... Leur déclaration de volonté, toutefois, n'entraîne pas la disparition du soupçon. Leur francité, décidément, n'est ni "*de souche*" ni "*de sang*"...

D'"immigré" ou "*deuxième génération*" à "*beur*", un basculement qualitatif subreptice a eu lieu. On est en effet passé de l'ethnisation à la racisation. Et c'est bien ce qu'exprime "*innocemment*", mais clairement, le slogan "*Blacks-Blancs-Beurs*", en dépit de son optimisme et de l'euphorie solidaire qui l'ont porté sur le devant de la scène médiatique. "*Black*" et "*Blanc*", qu'on le veuille ou non, sont des couleurs, ce qui fait plus que contaminer le sens de "*Beur*".

Articulé au procès d'ethnisation et ancré dans la hiérarchisation qu'il produit, le racisme de couleur - le racisme colonial, donc - refait surface et se réactualise en métropole, à propos, précisément, de ceux qui, autrement, deviendraient par trop indistincts, semblables et, peut-être, égaux.

Cette racisation s'opère dans la jonction entre une perception raciste "*spontanée*" - c'est à dire construite au cours de l'histoire, singulièrement de l'histoire coloniale et des migrations post-coloniales - et la naturalisation-sacralisation de la nationalité, qui en vient à distinguer les "*vrais Français*" des autres.

3 Cette articulation entre ethnisation et lutte des classes est notamment perceptible dans une tendance à l'ethnisation (via la stigmatisation) des jeunes dits "*Français de souche*" ou d'"origine" qui partagent les lieux de résidence, le niveau scolaire, les conditions de vie et, pour une part, l'ostracisme qui frappent les descendants de migrants.

Le déni de la pleine citoyenneté et la particularisation culturelle (ethnique, culturelle, religieuse) se nouent dans l'agrégation de la nationalité et de la culture et les ramènent à des "*données de nature*", sanctionnées par le repérage physique et la chasse au faciès.

La "*génération beure*" est ainsi l'exemple le plus probant de ce processus, du fait de la polarité "*anti-arabe*" de la hiérarchisation ethnico-raciale en France. Mais elle n'est pas seule en ce cas, les jeunes descendants des migrants d'Afrique sub-saharienne, ceux, aussi, des migrants des Départements d'outre-mer, sont en train d'en faire l'expérience.

S'il y a quelque chose de l'ordre d'une génération, c'est bien en tant qu'une classe d'âge (une partie seulement, d'ailleurs, comme il en va de toutes les générations sociales et politiques) subit collectivement et de plein fouet une situation de relégation urbaine, de stagnation économique, de sortie du système scolaire sans diplôme ni qualification, de récession de l'emploi, de dénigrement des couches sociales auxquelles elle appartient, de refus de pleine citoyenneté augmentée de la discrimination sociale, ethnique et raciale (emploi, police, justice...), et de la prise de conscience non moins collective que la "*génération*" de leurs parents a été - ne serait-ce qu'à travers eux et les espoirs qu'ils avaient légitimement entretenus pour leur avenir - flouée.

III - DE LA RESPONSABILITÉ DES SCIENCES SOCIALES DANS LA PRODUCTION DE L'"ETHNIQUE"

Contrairement à d'autres traditions académiques, notamment nord-américaines ou nord-européenne, pour des raisons historiques souvent rappelées, l'université française a mis fort longtemps à s'intéresser aux faits migratoires et, plus encore, aux relations interethniques.

Si l'apparition d'un champ de recherche n'est jamais fortuit, et plus souvent lié à des problématiques politiques ou institutionnelles que proprement scientifiques, celui qui nous intéresse ici a émergé dans l'impréparation générale et sous la contrainte d'un débat politique omniprésent. J'ai tenté ailleurs, après Simone Bonnafous (1991) de montrer que la définition du terrain et du vocabulaire même de ce débat avait été presque entièrement imposés par l'extrême-droite (De Rudder, 1996).

Non seulement la légitimité de la définition des "*problèmes*" par cette dernière n'a pas réellement été remise en cause (on se souvient qu'un premier ministre a jugé que "*le Front National pose de bonnes questions et fournit de mauvaises réponses*"), mais elle s'est imposée jusque dans la recherche, au point de provoquer un véritable malaise, et notamment un "*malaise sémantique*".

Dans un contexte général d'ethnisation des rapports sociaux et de résurgence du racisme, la recherche s'est trouvée - et se trouve toujours - dans un dilemme : comment analyser ces processus de production/reproduction d'"altérité" sans y participer ? Comment prendre les catégorisations spontanées, fort souvent sanctionnées "clandestinement" par les pratiques administratives et institutionnelles, sans, d'un même mouvement, les admettre comme outils de travail ? (Fichet, 1993).

Le débat sur les statistiques prenant en considération des critères "d'origine" ou d'identification ethniques, très vif, en France, en particulier parmi les chercheurs, illustre cette difficulté.

On s'interroge sur les plans politique comme éthique, sur les effets de réification et de "fixation" des groupes ethniques ainsi constitués et la formalisation de "groupes-cibles" pour les entreprises de persécution, discrimination, ségrégation. En même temps, on s'inquiète du silence complice qui couvre les stigmatisations logées au cœur des catégorisations sur lesquelles se basent, de facto, ces mêmes entreprises (Simon, 1993).

Au grand étonnement de certains de nos collègues, américains notamment, la recherche française navigue, entre deux eaux : ni véritable (re)connaissance, ni complète ignorance des relations interethniques ou "raciales".

Ce positionnement a quelques vertus, en premier lieu de ne pas faire preuve d'une entière soumission au sens commun, lui-même en grande partie modelé, sur le fond, par les thématiques nationalistes, chauvines et racistes de l'extrême-droite; en second lieu de ne pas trop participer à la consolidation des frontières ethniques (?).

Il a aussi quelques défauts. Celui, en particulier, de faire apparaître des classifications ad-hoc, adaptées à tel ou tel terrain, telle ou telle problématique. L'"ethnicité" se trouve ainsi fort diversement définie dans les recherches et, plus encore, les études, à partir des déclarations des interviewés ou des registres, du lieu de naissance, de la langue ou de la nationalité, du groupe ethnique tel qu'il est défini "au pays d'origine" ou du patronyme...

Cette multiplicité des désignations ethnisantes, cependant, se fait sans contrôle, ses effets de connaissance sont limités et ses effets sociaux sont imprévisibles. Elle témoigne - et participe - de l'ethnisation et plus généralement du mouvement idéologique qui rattache "identité" et "origine". Car aucun impératif théorique ne permet de poser ou supposer que ces deux éléments soient nécessairement arrimés l'un à l'autre jusqu'à se confondre.

Les jeunes de ladite "seconde génération", évoqués ci-dessus, sont, en France, très majoritairement des des jeunes des milieux populaires.

Leur "*identité*" se construit, comme pour tout un chacun, à partir d'un répertoire à multiples entrées : sociales, économiques, politiques, culturelles, religieuses, nationales, locales, familiales etc.

Dans la formation de cette identité ⁴, certains éléments prennent plus d'importance que d'autres et tendent ainsi à organiser un procès d'identification structurant ⁵. En certains cas, c'est, précisément, l'"*origine*" réelle ou supposée (y compris la part de roman familial qui peut s'y trouver incorporée, ici encore comme pour tout un chacun) qui joue ce rôle. Cela s'étudie, mais ne se présuppose pas.

Les forces sociales et idéologiques qui contraignent à se soumettre à l'hétérodéfinition dominante devraient conduire les chercheurs à un minimum de prudence. Il n'y a guère de raison scientifique - bien au contraire - pour que la recherche participe de l'imposition d'identité à partir de l'"*origine*", à la fois sociale et ethnique, sous prétexte que celle-ci "*existe*". L'intérêt pour l'identité prescrite dans les rapports de forces nationaux, sociaux et locaux, comme objet d'investigation, est légitime. Il ne peut, sous peine de perdre toute crédibilité scientifique, s'y soumettre en y participant.

La responsabilité des chercheurs, ici, est d'autant plus engagée qu'ils se trouvent dans le camp dominant des rapports de pouvoir de désignation, et que leurs énoncés, parés de l'autorité scientifique, ont quelque effet performatif.

Le problème de la nomination des groupes réels ou fictifs dont on observe et analyse la formation par imputation ou revendication est sans doute sans issue.

Dès lors qu'elle s'intéresse - et elle ne peut, dans le contexte actuel, faire autrement - aux "*origines*" - la recherche entre de plain pied dans une zone de péril. Car, socialement et politiquement, tout renvoi aux origines, comporte un risque inhérent et définitif, a fortiori lorsqu'il est savant, de naturalisation, de substantification ou de réification. Car il ne s'agit pas d'une "*variable*" comme n'importe quelle autre, mais d'une catégorie *ascriptive*, qui fait appel au registre de l'ascendance et de la descendance, à l'héritage et à l'hérédité.

4 Faut-il rappeler ici que, sauf maladie mentale, personne ne possède d'identités multiples et que l'individu comme la personne - le sujet, s'il on veut - compose son identité *unique* à partir d'identifications diverses, puisées dans des registres divers, selon les circonstances et les enjeux ?

5 Identité faite aussi, pour mémoire et sans souci d'exhaustivité, de traits négatifs et privatifs : chômage, pauvreté, échec scolaire, délinquance, repli communautaire et retour du religieux, banlieue et quartier dévalorisé...

Faut-il rappeler que ces thématiques, tel le repérage des "*origines*", sont à proprement parler obsessionnelles dans la presse et les discours de l'extrême-droite (Lapierre, 1995).

S'il n'y a pas de solution définitive à ce problème, on peut, à tout le moins, attendre de la recherche qu'elle s'attache au dévoilement des processus plus qu'à l'élaboration (a fortiori la reprise) de nomenclatures, qu'elle analyse des rapports sociaux plutôt que des groupes nominaux qui ne se définissent qu'à travers eux, qu'elle produise des catégories d'analyse plutôt que des taxinomies.

RÉFÉRENCES

ATTIAS-DONFUT C., 1988, *Sociologie des générations*, Presses Universitaires de France.

BONNAFOUS S., 1991, *L'immigration prise aux mots*. Paris, Kimé.

BOUMAZA N., 1994, "Des pratiques au projet interculturel, les mouvements sociaux des jeunes d'origine maghrébine en banlieue". in M. FOURIER et G. VERMES (Dir.) : *Ethnicisation des rapports sociaux. Racismes, nationalismes, ethnicismes et culturalismes*. Paris, L'Harmattan.

DE RUDDER V., 1996, "Quelques problèmes épistémologiques liés aux définitions des populations immigrantes et de leur descendance". Colloque *Réussite scolaire et universitaire, égalité des chances et discriminations à l'embauche des jeunes issus de l'immigration*. Paris, CNRS- URMIS, 6 et 7 mars (à paraître).

FICHET B., "Étranger et immigré, deux termes problématiques". *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, 1993.

GALLISSOT R. 1985, "De la différence d'origine", in Vocabulaire historique et critique des relations interethniques, *Pluriel-Recherches*, n°3, 1995.

GALLISSOT R., 1994, "Nationalisme et racisme". in M. FOURIER et G. VERMES (Dir.) : *Ethnicisation des rapports sociaux. Racismes, nationalismes, ethnicismes et culturalismes*. Paris, L'Harmattan.

GUILLAUMIN C., 1984-85, "Avec ou sans race ?", *Le Genre Humain*, n°11, pp. 215-222.

GUILLAUMIN C., 1994, "Un bien vieux néo-racisme", in Vocabulaire historique et critique des relations interethniques, *Pluriel-Recherches*, n°1, pp. 3-8.

LAPIERRE N., 1995, *Changer de nom*, Paris, Stock, 1995.

MANNHEIM K., (trad. 1990), *Le problème des générations*, Nathan, 123 p.

SAYAD A., 1994, "Le mode de génération des générations immigrées", *L'Homme et la Société*, n° 1-2.

SIMON P., 1993, "Nommer pour agir", *Le Monde*, 28 avril.